

Source : Quotidien El Moudjahid du 28/01/2010

Processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC :

Débat d'experts

Universitaires et experts, invités du Centre de presse d'El Moudjahid, pour un débat sur le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC : "L'Algérie doit créer un environnement économique favorable pour accéder au rang de pays émergent"

Le processus d'adhésion à l'OMC a été le thème d'une table ronde organisée, hier, par le Centre de presse d'El Moudjahid. Cette rencontre a été organisée autour d'un ouvrage récemment paru de M. Benyahia Farid, Economie algérienne, conditions et enjeux à son adhésion à l'OMC. M. Benyahia Farid est un spécialiste en relations internationales, consultant au PNUD, professeur associé à l'université. Mme Inal Meriem est professeure agrégée en économie à l'université d'Alger ; M. Yalaoui Idriss, consultant en économie, expert en management, ont été les deux autres intervenants durant cette table ronde.

Importance des ressources humaines

M. Benyahia Farid a rappelé le processus d'adhésion de l'Algérie à l'OMC, en signalant les réserves formulées jusque-là par l'équipe de négociateurs algériens. Il rappelle l'importance des ressources humaines dans la consolidation de notre économie et déplore la fuite des compétences qui pénalise lourdement l'économie de notre pays. L'Etat doit investir dans le facteur humain et faire évoluer un système qui n'est pas encore adapté aux changements que connaît le pays.

L'orateur relève que 381 entreprises sont jugées viables et disposant d'un potentiel de croissance, 120 connaissent plus ou moins des difficultés, 409 connaissent de réelles difficultés.

Une infrastructure industrielle qui n'a pas été renouvelée

En faisant un rappel de l'évolution économique, M. Benyahia Farid rappelle que dans les années 70, l'Algérie s'est forgé une infrastructure industrielle importante. Elle était en avance sur des pays comme l'Espagne et le Portugal.

Si cette dynamique avait été maintenue, l'industrie algérienne serait égale actuellement à l'économie coréenne, l'agriculture à celle de l'Espagne, le tourisme, égal à celui de la Grèce ; dans le domaine de la formation,

semblable au secteur français ou allemand. L'Algérie est riche en ressources naturelles, mais reste victime de son système de gestion. Si les déblocages pouvaient survenir, et si des mécanismes adéquats étaient mis en place, on pourrait parvenir au bout d'une dizaine d'années, à postuler à une place au sein de l'OCDE.

Les réserves algériennes

M. Benyahia rappelle qu'avant la création de l'OMC, l'Algérie était membre du GATT, qui a été remplacé précisément par l'OMC. En 94, après la conférence de Marrakech, donnant naissance à l'OMC, l'Algérie n'avait pas adhéré à cette organisation et émis plus tard un certain nombre de réserves sur une éventuelle adhésion à cette Organisation, la question du prix du gaz est une question primordiale. Elle divise les négociateurs algériens et les pays en négociation avec l'Algérie au sein de l'OMC.

Ces derniers exigent la fin des subventions algériennes. L'Algérie a, dans le cours des discussions, fait part du bien-fondé de sa politique, considérant par ailleurs qu'il s'agit-là d'une question de souveraineté. M. Benyahia se dit favorable à une adhésion de notre pays à l'OMC.

Intégrer l'OMC et défendre nos intérêts en son sein

Intégrons cette institution et défendons à l'intérieur de celle-ci nos positions et nos intérêts, dit-il. Sur les faiblesses de l'économie algérienne, qui sont autant de handicaps à une bonne intégration au sein de l'OMC, l'orateur distingue le système bancaire qui fait néanmoins aujourd'hui l'objet d'une réforme, le foncier, la facture à l'import, l'absence de diversification de l'économie. La facture alimentaire revient, bon an mal an, de 4 à 6 milliards de dollars, dans le secteur industriel, on a importé pour 3 milliards de dollars en véhicules automobiles, soit l'équivalent de plusieurs unités de montage. La facture médicaments peut être réduite de 30 à 40% grâce au conditionnement.

Une stratégie économique, c'est un préalable

Avoir une stratégie économique et industrielle est un préalable pour une bonne conduite de la politique économique. Par ailleurs, a-t-on fait un diagnostic réel du management ? S'interroge M. Benyahia, qui répond tout de même par la négative. L'orateur regrette aussi que la fonction de planification a perdu de sa vigueur et de sa force dans le management de l'appareil économique national. La disparition du ministère du Plan n'a pas été corrigée par l'émergence d'une instance chargée de la prévision économique. La redynamisation d'une institution, comme celle chargée des stratégies globales, s'avère une nécessité. Pour le spécialiste, un pays qui n'a pas une vision lointaine, court des risques multiples. Dans les pays développés, on a aujourd'hui une vision à plus 50 (horizon 2060).

Le poids politique est d'une faible intensité dans les négociations

Intervenant à sa suite, M. Idriss Yalaoui, expert en management, consultant en organisation, rappelle que le poids politique intervient faiblement dans la balance des négociations et des accords. Il s'agit d'un cadre de négociations, un lieu où les gouvernements membres sont là pour la résolution des problèmes commerciaux existants entre eux.

Composée de 150 pays adhérents, il y a 35 pays africains et 30 pays observateurs candidats à l'adhésion dont l'Algérie, l'Afghanistan, la Russie et la Libye. L'OMC a conclu plus de 60 accords internationaux dont les principaux sont l'accord général sur les tarifs douaniers et le commerce, l'accord général sur le commerce et les services, l'accord sur les droits et la propriété intellectuelle. L'Algérie, membre des Nations unies n'a pas encore réussi son examen de passage à l'OMC après être entrée en négociation en 1987, note l'orateur.

Réponse à 213 questions

Depuis sa demande d'adhésion, l'Algérie a eu plusieurs rounds de négociations et à répondre à 213 questions sur le commerce, l'économie et les différents dispositifs institutionnels. Des réponses ont été chaque fois données à la satisfaction des parties et on rapporte toujours qu'il s'agit du dernier round. Or à ce jour, l'Algérie se trouve toujours avec le statut d'observateur candidat.

La situation actuelle relève de plusieurs interprétations

Quelle interprétation donner à cette situation ? M. Yalaoui y voit trois sortes de lectures : l'Algérie ne veut pas adhérer par simple volonté politique ; l'Algérie est à la traîne du point de vue organisationnel au plan économique et législatif ce qui diffère à chaque fois l'adhésion de la part des négociateurs à l'OMC ; l'Algérie manque de compétences avérées en mesure de convaincre les négociateurs de la partie adverse.

Selon l'analyse qu'il fait, l'orateur penche, dit-il, plutôt pour la troisième hypothèse à savoir la mauvaise qualité de nos représentants et l'instabilité de l'équipe de nos négociateurs, d'où la nécessité de négociateurs suffisamment aguerris et suffisamment formés et efficaces pour réussir la négociation bilatérale ou parfois multilatérale.

Quid de l'équipe de négociateurs

Pour cela, dit M. Yalaoui, il faut des experts, des managers, de bons négociants et de bons financiers, car la seule volonté ne suffit pas. Toujours selon le point de vue de l'orateur, un comité permanent devrait être mis en place doté de tous les moyens matériels et financiers

et régulièrement soutenu dans ses démarches. Ce comité doit être constitué des meilleures compétences nationales représentant valablement les secteurs.

Pour M. Yalaoui, l'impact économique sur les retards est très important et une évaluation sur cinq années en échanges internationaux nous indique que l'Algérie enregistre une dégradation continue au plan des importations en 2004, la facture s'élevait à 20 milliards de dollars. En 2006, elle était de 21 milliards de dollars. En 2008, elle s'élevait à 30 milliards de dollars. En 2009, elle est à hauteur de 39 milliards de dollars.

L'Accord d'association avec l'UE ne profite pas à l'Algérie

Plus de la moitié des produits importés proviennent de l'Union européenne, c'est dire que l'accord avec l'Union européenne fonctionne au détriment de notre pays depuis le démantèlement tarifaire partiel. Sur le plan des exportations, le volume ne dépasse pas le seuil de deux milliards de dollars à cause de la faiblesse de nos capacités à faire une meilleure offre de produits et de services.

L'offre algérienne à l'OMC : jugée insuffisante

L'OMC estime par ailleurs l'offre algérienne insuffisante pour accepter son adhésion. De son côté, l'Algérie estime la demande de l'OMC trop élevée pour accepter de sacrifier son système économique et les conditionnalités imposées. Les principaux obstacles, selon l'orateur, demeurent le transport aérien et l'ouverture de l'espace aérien, ce qui aurait été bénéfique pour la population algérienne qui pourrait avoir plus de choix et de meilleurs tarifs, estime M. Yalaoui. L'audiovisuel pose aussi problème. Ce secteur relève toujours du secteur public en dépit de l'existence de la parabole qui libéralise de fait, en réalité. Le secteur public dans le cadre de l'économie nationale reste encore dominant car la privatisation n'arrive pas à s'ancrer dans le paysage économique. En tout cas, les résultats restent mitigés.

Qualité des produits en deçà des normes

La qualité des produits de la production nationale reste encore en deçà des normes internationales en l'absence de centres techniques et de labos de contrôle pour agréer les produits exportables.

S'agissant de l'utilisation des compétences, il faut louer, selon l'orateur, l'initiative qui a consisté à un appel des compétences nationales à l'étranger. L'expert plaide pour que le courant d'échanges soit maintenu dans ce domaine. Dans son intervention, Mme Inal Mériem, professeure agrégée en économie à l'université d'Alger, relève, elle aussi, que la fuite des compétences est un problème qui reste cruellement posé. Elle plaide pour une valorisation des cadres et une valorisation des compétences.

OMC : un instrument de la mondialisation

S'agissant de l'OMC, l'oratrice relève que cette Organisation demeure un instrument de la mondialisation de l'économie. Parmi les exigences formulées en direction de l'Algérie par certains pays membres de l'OMC, parties à la négociation avec notre pays, il y a les changements à apporter aux règles de la législation algérienne, autrement dit au droit algérien. Le commerce des marchandises et celui des services sont au cœur des négociations. Il y a des exigences qui touchent à la souveraineté nationale, estime Mme Inal Mériem qui évoque aussi les exigences de l'OMC pour les domaines de la santé, de l'éducation, de la téléphonie.

La marchandisation de secteurs sociaux, n'est pas acceptable Or, l'ouverture du secteur de l'éducation, selon les exigences de l'OMC, ouvrirait la porte à la marchandisation de l'éducation. Certaines brèches ont été malgré tout ouvertes avec l'ouverture d'écoles privées, de filières d'institutions étrangères, mais globalement l'Algérie résiste à l'effet de marchandisation. L'oratrice évoque en outre la nécessité de la mise en place d'une stratégie de développement et une philosophie claires. La création d'une institution chargée de l'élaboration de cette stratégie doit être envisagée. Elle succéderait en réalité à celle qui existait dans le passé en matière de planification et de prévision économiques.

L'oratrice cite en exemple le Japon qui à travers de telles institutions a favorisé la création de modèles économiques qui ont fait du Japon la deuxième puissance mondiale.

La modélisation au service du développement

Elle cite également l'exemple des Etats-Unis qui disposent d'une modélisation particulièrement poussée, des plans d'aménagement du territoire qui leur ont permis de s'assurer dans la plupart des secteurs des places de choix dans l'économie internationale (industrie chimique, engrais, agriculture, etc.). L'oratrice retrace l'évolution économique algérienne en faisant apparaître les incohérences nées des changements brutaux apparus à partir des années 80. On parle de système économique qui a été désarticulé. Mme Inal Meriem relève que la manipulation sur les prix du baril par les multinationales l'a été dans le but d'empêcher un pays comme l'Algérie de parvenir au rang de concurrent. Dans le transport aérien, il y a eu des velléités.

La libéralisation de la santé : la dernière exigence de l'OMC

La libéralisation de la santé est la dernière demande de l'OMC faite à l'Algérie, Mme Inal Mériem cite l'Accord d'association avec l'Union européenne qui ne profite pas encore directement à l'Algérie, si cela avait été le cas, une entreprise comme Sonatrach aurait pu avoir ses réseaux dans les pays de l'Union. L'oratrice regrette que la fonction de contrôle n'ait jamais été opérationnelle en Algérie. En matière d'importation, ce n'est que l'année dernière que l'on a commencé à prendre des mesures visant à la réduction de la facture d'importations.

Le crédit documentaire un faux problème

Mme Inal Meriem estime que le débat autour du crédit documentaire est un faux problème, un mauvais procès fait à l'Algérie, car un tel instrument du commerce extérieur existe dans tous les pays du monde. L'oratrice insiste à dire que le besoin de coordination pour la conduite de la politique économique est une nécessité. Elle insiste également à dire que les échanges universités-entreprises doivent se concrétiser pour arriver à l'innovation. Pour M. Yalaoui Idriss, les efforts faits en matière de promotion de la recherche scientifique sont une bonne chose. En tant que partenaires, nous devons appuyer cette démarche pour booster l'économie du pays.

Une vision économique globale et ses interactions

Pour Mme Inal, il faut une vision globale avec ses interactions. Elle soutient que l'adhésion à l'OMC doit se faire dans le respect des orientations qui sont celles avancées par notre pays. Dans le débat, les intervenants eurent à répondre aux interrogations des participants, d'abord en matière de stratégie économique. L'Algérie doit revenir à une ligne de conduite qui lui a profité dans le passé, choisir ses compétences, le background de ceux qui gèrent le pays, indique M. Benyahia, suite à une question. Il nous faut cette rage de vaincre l'adversité. C'est cette flamme qui nous manque. On a bien des compétences, y compris à l'étranger, mais nous sommes dépourvus de stratégie.

La stratégie qui a été développée dans les années 70 était une stratégie bâtie sur le long terme, estime pour sa part Mme Inal Meriem basée sur la valorisation des ressources humaines, et naturelle, la réduction des disparités. C'était une stratégie bâtie aussi sur un certain nombre de plans et programmes (triennaux, quadriennaux). On a pu avancer dans beaucoup de domaines avant le virage violent des années 80 et subir les injonctions des institutions financières internationales avec les conséquences que l'on sait : importations en hausse et anarchiques, chute brutale du prix du baril, fermeture des usines avec destructions de nombreux secteurs (textiles, etc.), alors qu'ils étaient rentables.

L'Algérie fournissait les grands couturiers parisiens

L'Algérie fournissait, il faut le savoir, les grands couturiers parisiens. L'Algérie a mieux vécu quand son économie était organisée. Reconstruire tout cela coûte cher. L'Algérien ne peut être rentable que dans un environnement de liberté et d'initiatives, relève M. Benyahia répondant à une question dans ce sens. On a eu à faire à des multinationales que l'on peut qualifier de néfastes, voulant tout régenter pour leur seul profit. Des multinationales jouant le ticket gagnant-gagnant étaient souhaitées. Au total, le produit algérien est souvent de bonne qualité. Ce que l'on n'arrive pas à maîtriser par contre, c'est le système des coûts de production.

Créer des chaînes commerciales pour stabiliser les prix

L'orateur en répondant à certaines interrogations des participants, se dit favorable à la création de chaînes commerciales, comme cela se pratique dans les pays développés qui arrivent à imposer des prix et imposer aussi une relative stabilité du marché. Dans notre pays, ce qu'il faut circonscrire c'est ce secteur informel à travers lequel circule 50% de l'argent de la sphère économique. L'orateur estime que beaucoup d'erreurs ont été commises depuis les années 80, qui ont coûté beaucoup d'argent. Il faut savoir gérer son argent. Encore un fois l'Algérien a besoin de liberté, d'initiative, d'innovation pour réussir. Or il y a encore trop de blocages, on ne peut adhérer à une organisation comme l'OMC que dans le respect de normes internationales, s'investir dans le travail, ce sont là les réponses à donner à tous ceux qui refusent de voir l'Algérie accéder au rang de pays émergent et de puissance régionale.

Créer un environnement favorable

Il nous faut, a-t-il été relevé lors des réponses, créer un environnement favorable pour accueillir en termes d'infrastructures de capacités managériales, de cadre réglementaire adéquat et d'un droit des affaires répondant aux normes internationales. Tous ceux qui souhaitent contribuer au développement économique de notre pays, c'est dans le volet managérial mais aussi l'expertise que se focalise aujourd'hui toute l'attention. C'est en effet dans ces domaines que l'outil productif pêche par ses insuffisances qui ont empêché un développement harmonieux, comptant sur des ressources locales.

T. M. A.